


PAYS VOIRONNAIS


CHIFFRES CLÉS

ENQUÊTE MOBILITÉ 2019-2020


 **HABITANTS, SOIT 11 % DE LA POPULATION DE L'EMC² 2020**
91 500

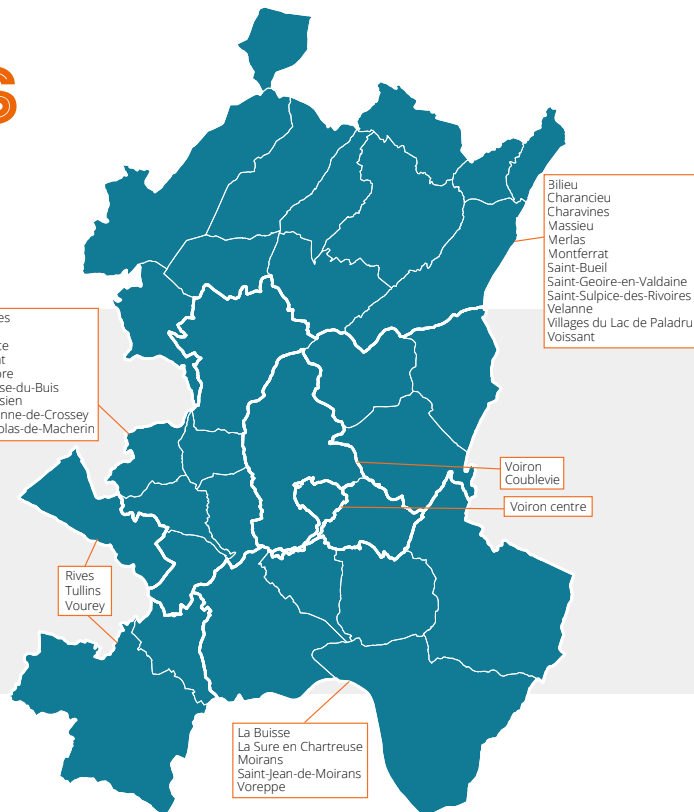
 **DÉPLACEMENTS PAR HABITANT ET PAR JOUR**
3,3 *3,4 pour l'ensemble du territoire de l'EMC²*

 **2,32 PERSONNES PAR MÉNAGE**
62 % D'HABITAT INDIVIDUEL

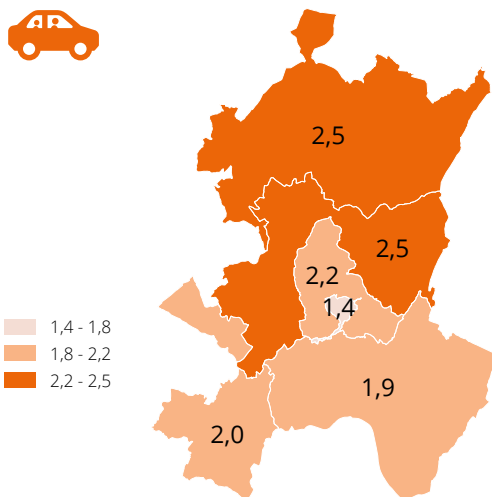
 **43 %** D'ACTIFS
2 % D'ÉTUDIANTS
35 % FORMATION SUPÉRIEURE AU BAC

 **24 %** DE MOINS DE 18 ANS
18 % DE PLUS DE 65 ANS

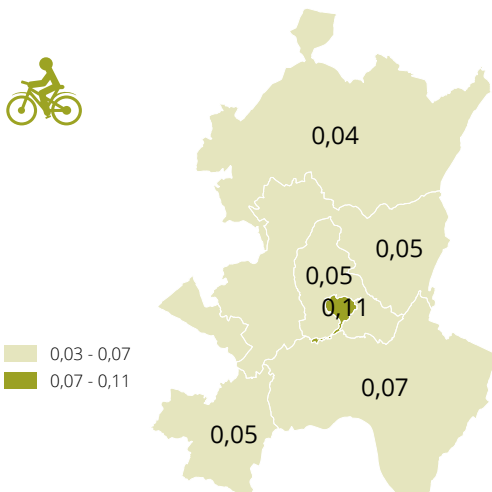
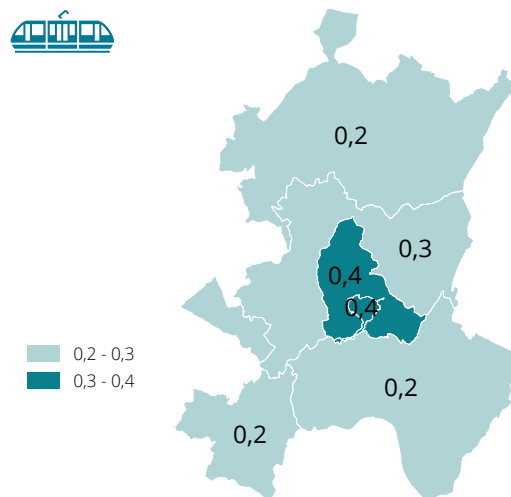
 **0,82** VOITURE DISPONIBLE PAR PERSONNE DE + DE 18 ANS
46 % DE MÉNAGES MULTI-MOTORISÉS
91 % DES + DE 18 ANS ONT LE PERMIS DE CONDUIRE



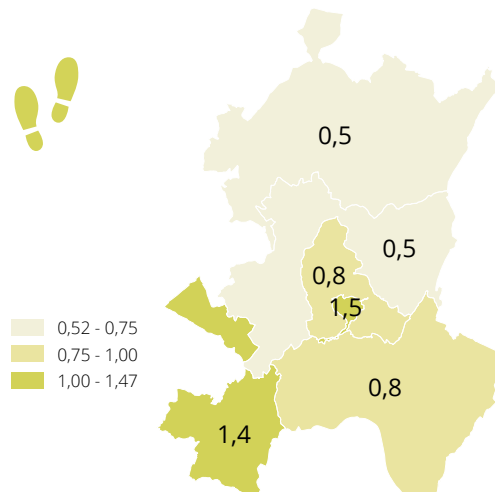
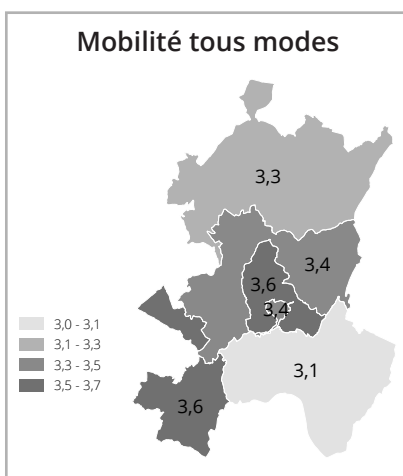
QUELLE MOBILITÉ POUR LES HABITANTS ?



Les habitants de Voiron-Coublevie, en lien avec la présence des lignes urbaines sur réseau TC, sont ceux qui utilisent le plus les transports collectifs. La voiture est plus utilisée dans la couronne nord de Voiron et autour du lac de Paladru.



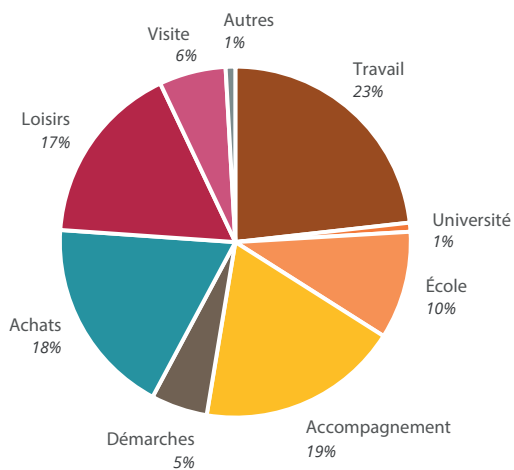
Mobilité tous modes



Dans le centre ancien de Voiron, le vélo est davantage utilisé que dans le reste du territoire. Le recours à la marche est plus fort dans le centre urbain et le sud du territoire.

POURQUOI ET COMMENT LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

Motifs de déplacement à la destination



La répartition des motifs s'apparente à celle de l'EMC² 2020. Les déplacements « obligés » (travail et études) représentent 34 % du total des déplacements.

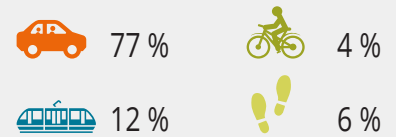
Les habitants du voironnais utilisent la voiture pour presque deux déplacements sur trois et ont recours à la marche à pied pour un déplacement sur cinq.

La prédominance de la voiture dans les déplacements des habitants du voironnais est plus élevée que la moyenne de l'EMC² 2020 (53 %).

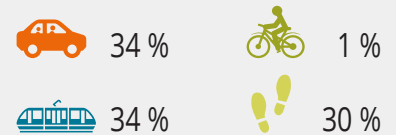
Parts modales



Déplacements domicile-travail

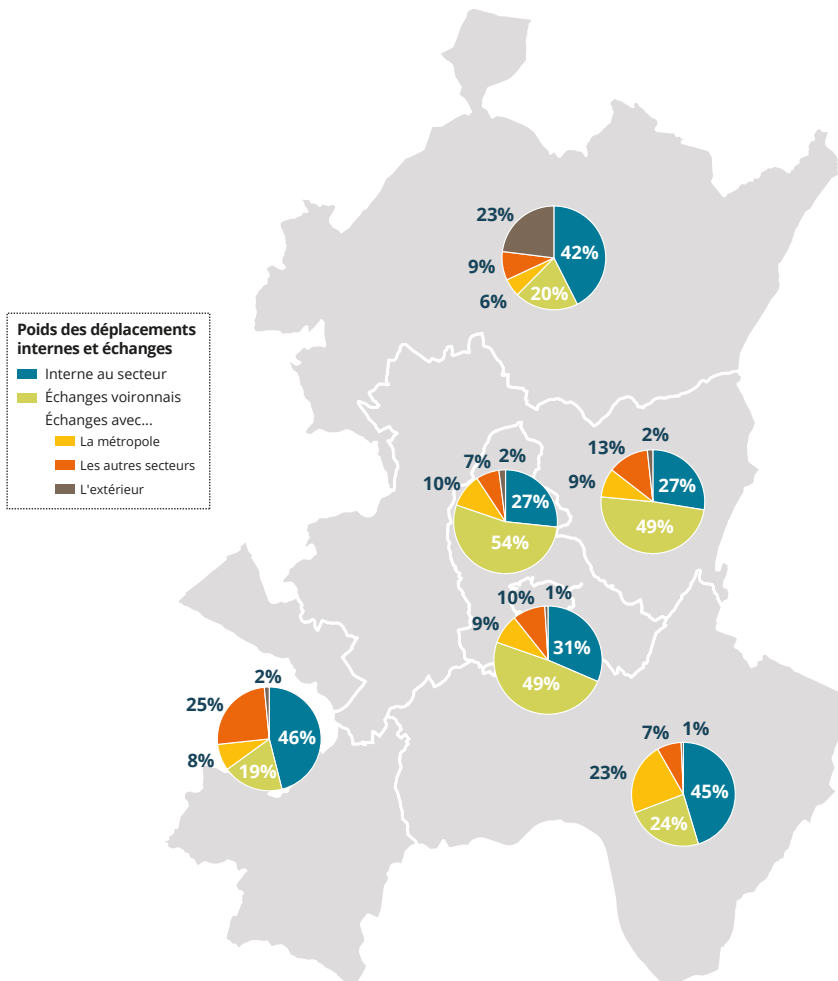


Déplacements domicile-études



Pour se rendre sur leur lieu de travail, les habitants du voironnais ont principalement recours à la voiture (77 %), contre seulement 34 % pour les déplacements domicile - études.

QUELLE GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS ?



Les flux de déplacements d'un secteur comptabilisent les déplacements qui entrent, sortent ou se font à l'intérieur de ce secteur, sans tenir compte du lieu de résidence des personnes qui se déplacent.

Le Voironnais est concerné par 354 000 déplacements quotidiens (interne ou en échange), soit 12 % des déplacements des habitants du périmètre de l'EMC².

QUELLES SONT LA DISTANCE ET LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS ?



Un habitant consacre **58** minutes par jour à se déplacer



Un habitant parcourt **26** kilomètre par jour pour se déplacer

OCT 2019 - DÉC 2020
L'ENQUÊTE mobilité
 GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise (isabelle.reynaud@aurg.asso.fr)